
Les normes comptables internationales: choix ou obligation?

International accounting standards: choice or obligation?

CHIKHI Billal

FEKIR Samia

OUARAB Ali

Université de Boumerdès

Université de Boumerdès

Université de Bouira

chikhibillal@yahoo.fr

fekirsamia@yahoo.fr

Ali90gmail.com@gmail.com

Received: 30/08/2017

Accepted: 30/10/2017

Published: 31/12/2017

Résumé

Cet article a pour objet de faire connaître la vérité d'application des normes comptables internationales imposées d'une façon ou d'une autre par la mondialisation ce qui fait apparaître la notion de mondialisation comptable qui est un élément important de la mondialisation économique et qui consiste à façonner le système de comptabilité dans un modèle d'affaires qui peut informer rapide et plus précis les utilisateurs de l'information comptable et financière.

Ainsi cette recherche va faire la lumière sur la nature des normes comptables et leur propagation dans le monde là où on constate que les tendances actuelles indiquent un mouvement continu vers unification des normes comptables, mais non sans peine, critiques et d'inquiétudes surtout avec la pression des marchés financiers. D'autre part le mouvement des entreprises vers une économie mondiale a accéléré la nécessité de s'orienter vers des normes comptables internationales IAS/IFRS; ce mouvement a été concrétisé par la décision récente de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, la SEC, qui a eu un impact majeur sur la question de la convergence des normes comptables américaines avec des normes comptables internationales IAS/IFRS pour les exigences de la divulgation et de la qualité de l'information comptable et financière au niveau mondial.

L'étude a conclu que malgré que ces tendances mondiales à la convergence et à l'unification des normes comptables IAS/IFRS avec les normes comptables américaines dans un ensemble unique de normes comptables mondiales pour résoudre un bon nombre de problèmes liés à la qualité et la fiabilité d'information comptable et financière au niveau mondial; cependant d'autres voient que la propagation et l'application de ces normes dans le monde va pas vraiment aider certains pays dans leur but d'arriver à une bonne présentation traduction comptable des transactions économiques sous prétexte que ces normes ne sont pas appropriées à l'environnement économique, social et culturel de ces pays.

Les mots clés: mondialisation, normes comptables internationales, information comptable et financière

Abstract

International accounting standards: choice or obligation?

This article aims to make known the truth of application of international accounting standards imposed in one way or another by globalization, which brings to the fore the notion of accounting globalization which is an important element of economic globalization and which consists of shaping the accounting system into a business model that can inform faster and more accurate users of accounting and financial information.

Thus this research will shed light on the nature of accounting standards and their spread in the world where we see that current trends indicate a continuous movement towards unification of accounting standards, but not without pain, criticism and concern especially with the financial market pressure. On the other hand, the movement of companies towards a global economy has accelerated the need to move towards IAS / IFRS international accounting standards; this move was made concrete by the recent decision of the US Securities and Exchange Commission, the SEC, which had a major impact on the issue of the convergence of US accounting standards with IAS / IFRS international accounting standards for financial reporting requirements. the disclosure and quality of global accounting and financial information.

The study concluded that while these global trends converge and unify IAS / IFRS accounting standards with US accounting standards into a single set of global accounting standards to address a number of quality issues and issues. the reliability of accounting and financial information at the global level; however others see that the spread and application of these standards in the world will not really help some countries in their goal to arrive at a good accounting translation of economic transactions on the pretext that these standards are not appropriate for economic, social and cultural environment of these countries.

Key words: globalization, international accounting standards, accounting and financial information

Introduction

La globalisation offre de grandes chances de parvenir à un développement authentiquement mondial, mais elle avance de façon irrégulière. Certains pays s'intègrent à l'économie mondiale plus rapidement que d'autres. Dans ceux qui ont pu s'intégrer, la croissance est plus forte et la pauvreté diminuée. Sous l'effet de politiques tournées vers l'extérieur, les pays d'Asie de l'Est, qui figuraient parmi les plus pauvres du monde il y a 40 ans, sont pour la plupart devenus dynamiques et prospères. À mesure que le niveau de vie augmentait dans ces pays, ils ont accompli des progrès dans des domaines comme l'environnement et les conditions de travail.

A travers Cet article nous essayons de toucher les trois axes suivants:

- Le cadre général de la mondialisation.
- Les normes comptables internationales.
- L'impact de la mondialisation sur la comptabilité.

Premièrement le cadre général de la mondialisation

LA MONDIALISATION SELON LES ECONOMISTES

Si les économistes ont précisé les premiers le sens du mot « mondialisation », ils ne sont pas pour autant d'accord sur une définition commune. Plus qu'en sciences politiques ou en géographie, les divergences d'interprétation du phénomène selon les auteurs ou les grandes écoles de pensée sont marquées et constituent la source d'importants débats au sein de la discipline économique. Ceci résulte sans doute en grande partie, au-delà de l'ancienneté (relative) de la pensée économique sur la mondialisation, de la taille plus importante de la communauté scientifique des économistes. En effet, l'étude de la mondialisation ne constitue pas en tant que tel un domaine institué de la recherche économique. Elle est le fait de plusieurs branches, plus ou moins bien reliées, comme l'économie d'entreprise, la macroéconomie internationale, l'économie internationale, ou plus récemment, l'économie politique internationale. Cependant, quelle que soit la profondeur de leurs divergences, les économistes considèrent comme synonymes les mots « mondialisation » et « globalisation », contrairement aux autres disciplines qui cherchent justement à montrer que la mondialisation n'est pas seulement un phénomène économique et distinguent, pour ce faire, les deux termes.

En simplifiant la classification proposée par l'économiste français on peut distinguer deux grandes catégories de définitions de la mondialisation.¹

- Le premier groupe de définitions concerne spécifiquement l'évolution du fonctionnement des firmes multinationales et leurs conséquences au niveau de l'organisation du système des relations internationales. Dans ce sens, la

mondialisation désigne tout d'abord la convergence des marchés dans le Monde entier sous l'effet des stratégies de plus en plus globalisées des firmes multinationales, qui tendent à vendre partout et de la même manière le même produit, ne s'adaptant qu'à regret aux spécificités nationales. On retrouve ici le premier emploi précis du mot « mondialisation » proposé par Levitt. Une variante élargie de cette première acceptation a ensuite été proposée par K. Ohmae pour caractériser l'intégration au niveau mondial - en fait au niveau de la triade - de l'ensemble des activités des FMN au-delà de leur activité commerciale (production, ingénierie, finance, recrutement et recherche-développement).

Enfin, tenant compte de la part croissante de ces FMN dans la production mondiale et du pouvoir grandissant que leur confère leur extrême mobilité, la mondialisation peut être également envisagée comme la tentative des entreprises les plus multi nationalisées de réorganiser, à leur profit, l'architecture du système international précédemment définie par les Etats. La mondialisation renvoie alors à des pratiques et à une argumentation justifiant cette réorganisation compte tenu de l'impuissance des politiques économiques traditionnelles face aux stratégies des grandes firmes.

- Dépassant le cadre de l'évolution des firmes, une deuxième catégorie, beaucoup plus générale, de définitions de la mondialisation cherche à traduire le passage d'une économie internationalisée à une économie mondialisée. La mondialisation est donc définie comme « l'émergence d'une économie globalisée dans laquelle les économies nationales seraient décomposées puis réarticulées au sein d'un système de transactions et de processus opérant directement au niveau international »². Dans cette économie mondialisée, les frontières des économies nationales ne sont plus pertinentes; l'économie mondialisée « obéit à sa propre logique qui n'est plus celle des relations économiques entre entités nationales indépendantes. Les firmes multinationales se détacheraient de leur ancrage local, les mouvements des capitaux échapperaient aux choix nationaux, les pays perdraient la maîtrise de leur monnaie »³ Selon cette définition, la mondialisation marque une rupture par rapport à la dynamique traditionnelle d'internationalisation, dans la mesure où elle substitue une logique d'intégration à une simple logique d'ouverture.

Et comme exemple de mondialisation au niveau économique on peut illustrer cette mondialisation par la multiplication des délocalisations de la production et la division internationale du travail. Plus généralement, le symbole de la mondialisation est représenté par l'émergence d'une culture commune, véhiculée par la langue anglaise.

Les avantages et les inconvénients de la mondialisation

2-1-Les avantages

D'abord, la réduction des inégalités internationales. En s'exportant les entreprises exportent avec elles leurs techniques et leurs connaissances qui contribuent au savoir des régions concernées. Les pays du Sud ont été les premiers bénéficiaires, surtout l'Asie qui devient un acteur puissant de la mondialisation. La mondialisation est le domaine d'action des firmes multinationales et leur permet d'atteindre le profit maximal. Ces firmes participent au développement des pays du Sud.⁴

Elles apportent trois soutiens importants au développement:5

Une source de financement stable. Les firmes qui s'installent dans un pays suivent une logique d'investissement à long terme. Concrètement les investissements représentent 60% des flux financiers à destination des pays du Sud. Des transferts technologiques. Même si les pays bénéficiaires sont déjà en cours de développement et disposent de compétences suffisantes pour justifier d'un transfert de technologie. Une ouverture des marchés du Nord aux exportations du Sud qui suivent les flux des filiales implantées à l'étranger.

2-2-Les inconvénients

Plus nombreux que les avantages, les inconvénients concernent essentiellement les Etats, leurs habitants et biens publics en général.

Les entreprises se substituent à l'Etat en matière de décisions économiques. Le pouvoir du lobbying des firmes sur les Etats s'est ainsi manifesté lors des réticences, toujours actuelles, des pays à signer les Accords de Kyoto, qui réglementeraient les rejets industriels, en faveur de l'environnement.

Une recherche du profit qui passe outre les facteurs de types:

Environnementaux:

La pollution mondiale est due pour 8.7% aux industries et pour 90.4% à la production énergétique telle que la combustion de charbon, pétrole ou autres sources d'énergie. Exemple: le 13 mars 2002 le président américain George W Bush déclare à 4 sénateurs républicains « Je m'oppose au protocole de Kyoto [visant à réduire les émissions polluantes des industries], parce que 80% de la population du monde en sont exemptés, dont la Chine et l'Inde, et qu'il causerait un dommage sérieux à l'économie américaine ».

Sanitaires, surtout en ce qui concerne la sécurité alimentaire:

Le veau aux hormones et les organismes génétiquement modifiés sont autorisés aux Etats-Unis, tandis que l'Europe les interdit par principe de précaution, tant que des études sérieuses sur les conséquences sur la santé des consommateurs ne seront pas menées. La maladie de la vache folle a témoigné ainsi d'une dérive et d'un laxisme des organismes sanitaires.

Sociaux:

Les licenciements massifs de grandes entreprises comme Renault à Vilvorde – Belgique – en 1997 (3 100 personnes licenciées), Danone en 2001 (3 000 personnes licenciées) en Europe dont 1 700 en France) et Moulinex en avril 2 002 à Lesquin (500 personnes licenciées) sont des chocs émotionnels très forts pour les salariés concernés.

Culturels

Une perte d'identité culturelle liée à l'internationalisation de la culture, et à son uniformisation. Par exemple: des émissions télévisées dont le concept est recopié et diffusé sur les chaînes internationales.

De libertés

Une perte de liberté d'expression des médias. Les médias privés sont tenus d'avoir un discours « correct » à l'égard de certains sujets pour ne pas froisser les investisseurs privés qui détiennent un pourcentage des capitaux d'un groupe d'informations.

Bilan de la mondialisation

La nécessité de créer des organismes internationaux pour réguler et réglementer les échanges a rapidement vu le jour. Mais face aux complexités des échanges et de leurs conséquences, il faut constater que ces organismes présentent aujourd'hui des faiblesses.

De nouveaux outils et moyens sont apparus pour s'adapter à cette internationalisation, souvent en faveur des pays de la Triade (Etats-Unis, France et Japon) qui ont vu les bénéfices que pouvait leur apporter la mondialisation.

L'écart entre pays du Nord et pays du Sud se creuse, au détriment des valeurs civiques, sociales, environnementales et humanitaires.

Deuxièmement: les normes comptables internationales

2-1-Quels sont les enjeux et les raisons d'application des normes comptables internationales IAS/IFRS

L'interdépendance des marchés financiers mondiaux qui a un aspect de la mondialisation financière est l'élément principal qui a rendu nécessaire une harmonisation des règles comptables au niveau international⁶

Les objectifs liés au développement de nouvelles normes ont été principalement:

- D'améliorer la transparence et la comparabilité des états financiers par les sociétés cotées;

- De permettre la comparaison d'entreprises de différents pays;
- De faciliter la cotation boursière des entreprises sur la place de monde entier;
- D'obtenir et restaurer la confiance des investisseurs;
- D'offrir un référentiel comptable aux pays qui en sont dépourvus.

L'objectif étant à terme de créer un jeu unique de normes comptable mondiales c'est à dire de mettre en place un langage comptable unifié dans un cadre plus large d'unification des marchés des capitaux. Derrière la modification des systèmes comptables propre à chaque pays, l'enjeu principal est l'apparition d'un langage financier mondial applicable aux états financiers de toutes les entreprises.

Cela explique les nombreuses années de lutte d'influence des grands cabinets d'audit des sociétés multinationales de lobbying sectoriel de normalisateurs nationaux..., qui ont procédé à l'apparition d'un consensus international; car c'est de la philosophie d'arrêter des comptes et des principes de communications financières des entreprises dont il est question.

Pour cela la commission européenne

A présenté des règlements rendant obligatoire les normes comptables internationales IAS/IFRS en 2005 dans certains cas et ouvert des options dans d'autres cas;

A engagé un processus de modernisation des directives européennes

A mis en place un mécanisme communautaire d'adoption et un cadre destiné à assurer l'application rigoureuse des normes;

Ceci tendant à court et moyen termes à une généralisation d'application des IFRS ainsi au-delà des entreprises cotées établissant des comptes consolidés qui sont obligés nombre de sociétés auront de manière optionnelle ou volontaire intérêt à présenter des états financiers conformes au référentiel IFRS

On peut citer en premier lieu les partenaires de sociétés cotées (sous-traitants, clients, fournisseurs,...), les entreprises exportatrices ou celles ayant des relations avec des organismes financiers ou des investisseurs internationaux les entreprises ayant en vue une cotation ou un rachat, les sociétés appartenant à des personnes physiques de nationalité étrangère appliquant les normes IFRS dans leurs autres sociétés

Dés lors ces entreprises auront tout intérêt à anticiper ce bouleversement de culture comptable et financière.

2-3-La normalisation entre rationalité et rapports de force

Pour que ces évaluations présentent le maximum de gage de rigueur et de sérieux, il faut donc « normaliser » afin que des méthodes et des règles communes s'imposent à tous. Comme le montre Colasse (2005), le processus de normalisation comptable ne va pas de soi: les formes de la normalisation peuvent, selon les pays, reposer sur des acteurs différents (Etat, profession comptable, organisme indépendant) et donner lieu à des combinaisons diverses qui définissent des « formes-types » concrètes de régulation marquant chaque pays pendant des périodes plus ou moins longues, mais généralement pendant plusieurs décennies. De nombreux facteurs viennent en effet déterminer la spécificité nationale de chaque type de normalisation: système économique, traditions juridiques, culture du monde des affaires, niveau de développement, organisation et compétences de la profession comptable... Le processus est lui même l'objet d'enjeux sociaux et le fruit de rapports de force qui aboutissent finalement à des arbitrages et à des compromis entre les acteurs. Ceux qui participent aux travaux de normalisation ont en effet leurs propres supposés, leurs critères de jugement, leurs valeurs implicites, leurs propres intérêts et objectifs stratégiques. Par conséquent, il s'agit d'un processus qui laisse la place à toutes les conjectures et dont les résultats ne sont pas toujours empreints de la plus grande rationalité.

Ceci explique d'ailleurs que, jusqu'à ces dernières années, la normalisation comptable ayant été surtout le fait des Etats nationaux, il existait presque autant de jeux de normes que d'Etats. Traversée par des tensions qui reflètent celles de la société, la normalisation comptable est à la fois le produit et le vecteur de forces prédominantes. Par exemple, les nouvelles normes internationales sont bien aujourd'hui le reflet d'une tendance croissante à la financiarisation de l'économie mondiale. Le système comptable est donc destiné aussi à avoir des effets sur l'activité économique: ses utilisateurs sont amenés à faire des choix ou à modifier des choix antérieurs en fonction des informations qu'ils reçoivent. Leur comportement

d'allocation des ressources sera orienté par l'interprétation qu'ils feront des résultats financiers des entreprises, de leurs variations d'une période à l'autre, des prévisions annoncées... C'est le cas en premier lieu des investisseurs, mais aussi d'autres agents économiques comme les créanciers qui peuvent décider de cesser leur concours si, par exemple, le comptes publiés par une entreprise ne leur inspirent plus confiance pour recouvrer leurs créances ou pour s'engager à nouveau à l'avenir. En fait, la comptabilité est conduite à assumer plusieurs fonctions qui se sont superposées au cours de l'histoire et qui ont fait aujourd'hui, qu'elle présente une diversité de facettes. Dès son origine (dans l'Antiquité), elle fut une mémoire des transactions et un moyen de preuve, puis s'y ajouta une fonction de surveillance des intendants et des caissiers, avant de devenir un auxiliaire de l'Etat (pour le calcul de l'impôt) et un instrument de reddition, voire de communication et de médiation avec le développement des grandes compagnies capitalistes.⁷

2-3-Les objectifs de la normalisation comptable:

Étant donné son rôle crucial dans la prise de décision, la comptabilité a commencé à se normaliser pendant la première partie de XXème siècle⁸. Au cours de cette période, l'objectif principal du processus de normalisation, à travers la mise en place des normes comptables, était la production des informations homogènes sur l'activité des entreprises afin de permettre aux états d'exercer sur elles un contrôle économique et fiscal.

Avec le développement de l'activité des entreprises et l'importance de la contribution des initiatives privées dans les circuits économiques, la formulation des normes comptables a pour finalité, en plus d'aider les comptables nationaux dans l'élaboration des états de synthèses macro-économiques, de représenter fidèlement l'ensemble des événements économiques rencontrés par une entreprise lors de l'exercice de ses activités. Une telle représentation permet aux différents utilisateurs externes de l'information financière de suivre l'activité d'une entité dans le temps et dans l'espace et également aux responsables des firmes de réaliser systématiquement les différentes analyses utiles à la prise de décision. Cependant, pour que les objectifs précités soient atteints avec succès et pour assurer la production des normes comptables adéquates, il est intéressant voire indispensable que les normalisateurs respectent, lors de l'accomplissement de leur mission, certains principes fondamentaux⁹,

dont notamment:

- Les normes comptables formulées doivent être cohérentes avec le cadre conceptuel et les objectifs de l'information financière;
- La tâche de normalisation doit être assurée par un organe qui a suffisamment d'autorité et d'indépendance pour éviter toute influence politique;
- L'instance de normalisation doit disposer des compétences et des ressources nécessaires à la production des normes comptables de qualité;
- L'organe de normalisation doit être attaché à la défense de l'intérêt public; et
- L'établissement des normes comptables doit suivre une procédure bien arrêtée dans le souci de garantir la participation et la contribution de toutes les parties intéressées.

Troisièmement: l'impact de la mondialisation sur la comptabilité.

La mondialisation comptable est un élément important de la mondialisation économique et consiste à façonner le système de comptabilité dans un modèle d'affaires qui peut informer rapidement et plus précisément les utilisateurs de l'information comptable.

Dans la littérature théorique, la mondialisation peut être interprétée de diverses façons, mais essentiellement, la mondialisation signifie que la dépendance d'un pays avec le reste du monde est très élevée (tanzi 2004)

Et comme il est évident aujourd'hui qu'il existe deux systèmes de comptabilité sont actuellement utilisés dans le monde, les Français et les Anglo-saxonne, à savoir deux internationaux cadres de référence, une publiée par l'IASB et une ordonnance prononcée par le FASB, avec une évidente tendance à les harmoniser.

Les pays en développement doivent et peuvent vivre avec les normes comptables moins globales, telles que les IAS à cause de leurs environnements d'affaires uniques. Les pays développés tels que les États-Unis ont des accords commerciaux complexes tels que les opérations sur dérivés et besoin de normes comptables complexes pour répondre à leurs questions spécifiques¹⁰

Donc on peut toucher concrètement les effets de la mondialisation économique dans le domaine comptable ou ce qu'on appelle la mondialisation comptable à travers l'édition des normes comptable internationale IAS/IFRS et les normes comptables généralement admis de usage en plus de tous il constatable ces dernières années le rapprochement entre ces deux référentiels

La normalisation et l'harmonisation de la compatibilité

Dans la littérature analysée les termes les plus fréquents sont harmonisation et standardisation. Par ailleurs, la définition des concepts d'harmonisation et de standardisation dépend des auteurs. Pour notre part nous pensons qu'il s'agit de trois éléments différents: l'harmonisation et la standardisation dont les différences sont à nos yeux évidentes.

l'harmonisation

visé à notre avis à réduire la diversité des pratiques comptables afin de les rendre plus comparables. Partant, les attentes des auteurs varient. Des définitions fortes coexistent avec des définitions faibles par exemple parmi les premières on trouve celle de Nobes et Parker pour eux l'harmonisation n'est rien moins qu'un processus destiné à accroître la comptabilité des pratiques comptables, grâce à une limitation de leurs niveaux de variabilité. Choi et MUELLER seraient plus représentatifs de la deuxième attitude. Ils se contentent de définir l'harmonisation comme une absence de contradiction des normes. Dans la même catégorie entre l'étude de Meek et Saudaran qui pensent que l'harmonisation implique une réconciliation des différents points de vue et évite ainsi un conflit logique, ce qui n'empêche pas l'existence de choix comptables dans les normes. Cet aspect est également souligné par TAY et PARKER qui insistent sur le degré de flexibilité autorisé par l'harmonisation. Van der Tas occupe sans doute une position intermédiaire, il parle des règles mais dont il reconnaît le caractère moins strict. En ce qui concerne l'harmonisation pourrait être vue comme la première étape du processus de création des normes comptables.

1- la normalisation

ce terme a été utilisé surtout dans la littérature européenne où la normalisation était la traduction de la standardisation. Les standards anglais s'appelant « normes » en français, le processus de standardisation est traduit par normalisation. À notre avis la normalisation se situe entre l'harmonisation et la standardisation, comme deux étapes du processus de création des normes comptables. Autrement dit, les règles harmonisées, moins strictes dans le sens de Van der Tas, avec beaucoup d'options seront normalisées, en devenant plus strictes et en réduisant les options d'où une plus grande rigidité. La standardisation au sens de la normalisation tant que nous l'entendons consiste, selon Nobes et Parker et Tay et Parker, à imposer un ensemble plus strict de règles ainsi, Tay et Parker vont jusqu'à assimiler la normalisation à un mouvement vers l'uniformité.

2- La standardisation

permet d'attendre une uniformité totale. Elle est plus ambitieuse que l'harmonisation et la normalisation, parce qu'elle conduit à l'adoption d'une seule règle comptable dont l'application sera universelle.¹¹

2) Les objectifs et enjeux de la normalisation

- Objectifs et enjeux

a) La nécessité d'un référentiel unique

L'interdépendance des marchés financiers mondiaux est l'élément principal qui a rendu nécessaire une harmonisation des règles comptables. En effet, le constat a été le suivant:

- un manque de comparabilité de l'information financière dans le temps (pour une même entreprise) et dans l'espace (entre différentes entreprises);
- un niveau de subjectivité important dans l'établissement des comptes;
- une information financière ni admise ni comprise sur toutes les places boursières du monde;
- un langage financier très hétérogène et marqué parfois par un manque de transparence des comptes et une faible qualité de l'information fournie.

L'adoption de règles et méthodes comptables uniformes pose le problème des systèmes comptables des principaux pays dans le monde, qui ont tous des conceptions théoriques différentes.

En pratique, il est d'usage d'opposer:

- une approche anglo-saxonne fondée sur la réalité économique;
- une approche européenne (et japonaise) fondée sur les textes de lois.

Mais les scandales récents ont illustrés ce besoin d'avoir un référentiel comptable objectif, connu et admis par tous. Dès lors, cette harmonisation a intéressé tous les acteurs économiques et tous les pays: les investisseurs, les analystes financiers, les salariés des entreprises, les banques, les pouvoirs publics...

b) Les objectifs d'un référentiel unique

Les objectifs liés au développement de normes internationales sont donc les suivants:

- améliorer la transparence et la comparabilité des états financiers élaborés par les sociétés cotées;
- permettre la comparaison d'entreprises de différents pays;
- faciliter la cotation boursière des entreprises sur les places du monde entier;
- obtenir et restaurer la confiance des investisseurs;

-offrir un référentiel comptable aux pays qui en sont dépourvus.

Au niveau européen, la Commission européenne a fait le constat que, pour améliorer le fonctionnement du marché intérieur, les sociétés faisant appel public à l'épargne doivent être tenues d'appliquer un jeu unique de normes comptables internationales de haute qualité dans la préparation de leurs états financiers consolidés.

Il importe en outre, que les normes relatives à l'information financière publiée par les sociétés communautaires, qui participent aux marchés financiers, soient admises sur le plan international et constituent des normes véritablement mondiales.

Cela implique une convergence renforcée des normes comptables actuellement appliquées sur le plan international. L'objectif étant, à terme, de créer un jeu unique de normes comptables mondiales.

c) L'enjeu: le langage financier des entreprises

L'objectif d'un référentiel unique est donc de mettre en place un langage comptable unifié dans un cadre plus large d'unification des marchés de capitaux (notamment en Europe).

Derrière la modification des systèmes comptables propres à chaque pays, l'enjeu principal est l'apparition d'un langage financier mondial applicable aux états financiers de toutes les entreprises.

Cela explique les nombreuses années de lutte d'influence (des grands cabinets d'audit, de sociétés multinationales, de lobbyings sectoriels, de normalisateurs nationaux...) qui ont précédé l'apparition d'un consensus international.

Car c'est de la philosophie d'arrêté des comptes et des principes de communication financière des entreprises dont il est question.¹²

Conclusion

A la fin de cette présentation nous pouvons dire que la mondialisation est un phénomène qui a touché presque tous les pays de monde surtout le monde sous développés et dans tous les domaine de la vie sociale politique, économiques et même et la vie et affaires de religion et pour la profession ou le domaine comptable on parle de ce qu'on appelle la, mondialisation comptable qui se concrétise dans la propagation des normes comptable internationales IAS/IFRS et d'adoption presque obligatoire de ces normes par tous les pays qui ont des fortes relation commerciales et économiques avec le monde occidental notamment l'union européenne Sous prétexte que l'adoption de ses normes par le différents pays est le bon moyen d'arriver a la normalisation ou un langage unique pour la comptabilité ce qui a en

contrepartie des effets sur les pratiques comptable propre à chaque pays donc une ingérence indirecte dans les affaires et économies d'autres pays.

Bibliographie

- 1 **R. Boyer** « Les Mots et les réalités », in La mondialisation au-delà des mythes, La Découverte & Syros, Paris, 2000, P-P. 15-16,
- 2 **Boyer R.**, op. cit., p. 16.
- 3 Les éléments de la mondialisation 'article disponible sur site internet <http://battu.jeancharles.perso.sfr.fr/Terminale/Mondialisation%20definitions.pdf>
- 4 georgesvignaux, La mondialisation: avantages et inconvénients, disponible sur site <http://lesimbécilesontprislepouvoir.com/2011/05/30/la-mondialisation-avantages-et-inconvenients/>
- 5 georgesvignaux, La mondialisation: avantages et inconvénients op-cit
- 6 **Stephane brun**, guide d'application des normes comptables IAS/IFRS, édition BERTI alger algerie 2011 p 20
- 7 **Michel CAPRON**, Les normes comptables internationales, instruments du capitalisme financier, p 119 disponible sur site internet suivant: http://www.univ-paris13.fr/cepn/IMG/pdf/michel_capron_seminaire_040507.pdf
- 8 **Obert, R.** (2003). Pratiques des normes IAS/IFRS. Dunod, Paris, p 1.
- 9 **Skinner, Ross M. et Milbun, J. Alex.** (2003). Normes comptables: analyses et concepts. Éditions du Renouveau Pédagogique Inc, Canada. Pages 800
- 10 **Loredana Oana Hutanu**, systèmes comptables dans le contexte de la mondialisation, CES Working Papers Volume V, Issue 3, p 388
- 11 **Elena barou**, 40ans de recherche en harmonisation comptable internationale, p 3 article disponible sur site internet suivant: [/halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00592767/document](http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00592767/document)
- 12 **MBI – SETIF MAITRISE DU SYSTEME COMPTABLE – FINANCIER**, Le cadre conceptuel (SCF), Du 25 Avril 2009, p 6.